

Basse-Terre, le 31 octobre 2022

Victoire des travailleurs de DATEX

Après 15 jours de grève, du 12 au 27 octobre, nous travailleurs de Datex Guadeloupe, avons obtenu satisfaction sur la plupart de nos revendications.

À l'origine de la grève, nous étions en colère à cause des mauvaises conditions de travail qui empiraient, des salaires qui stagnaient et de la précarité des contrats de travail de plusieurs d'entre nous.

La société Datex dont le siège se trouve en Martinique est une société de restauration collective qui travaille essentiellement pour des cantines scolaires. Elle est implantée en Guadeloupe, en Martinique mais aussi en Guyane. Elle fait partie d'un groupe composé d'une vingtaine d'entreprises.

En Guadeloupe, cette société fournit 4100 repas par jour à des cantines sur tout le territoire. À la cuisine centrale de Basse-Terre, le matériel obsolète tombait régulièrement en panne. Pour se faire entendre, nous les cuisiniers qui faisons des heures supplémentaires en pagaille, avons tapé du poing sur la table en arrêtant la production une première fois en septembre.

La direction a tenté d'éteindre notre colère en s'engageant à remplacer le matériel défectueux avant le 5 octobre. Nous avons repris le travail le lendemain. Mais, rien a été fait. Bien au contraire. Pendant plus de 2 semaines, en commençant à 21 heures, nous terminions la production à midi le lendemain voire à 13 heures parfois, sans pause ! Nous, les chauffeurs, faisons les livraisons en retard en mettant notre vie en danger sur la route. Les écoles se plaignaient sans cesse du manque de variété des menus du fait d'une mauvaise gestion des produits par la direction.

Parallèlement aux conditions de travail de plus en plus éprouvantes et stressantes, nos salaires n'ont pas évolué depuis plusieurs années. Certains d'entre nous sont en contrat à durée déterminée sur des postes permanents de l'entreprise. Aucune négociation annuelle obligatoire ne s'était tenue depuis 10 ans. Face à la flambée continue des prix, nous avons refusé collectivement de continuer à subir.

C'est ainsi qu'après plusieurs assemblées du personnel, appelant toutes les catégories, cuisiniers, chauffeurs, employés de bureau, magasiniers, employés de réfectoire, à se regrouper, nous avons voté la grève, après un nouvel arrêt de travail le 6 octobre. Nous avons élu un comité de grève composé de 10 membres.

Les négociations annuelles qui avaient débuté en juin, avant les vacances scolaires, se sont transformées en négociations sur toutes nos revendications. Aux réclamations sur les salaires et les conditions de travail s'ajoutaient des demandes d'augmentation du nombre d'heures et de passage en contrat à durée indéterminée pour certains d'entre nous. Après avoir réclamé la révision de la grille des salaires, nous avons privilégié une revendication d'augmentation uniforme des salaires. Nous réclamions 300€ net pour tous.

De tout temps, dans cette entreprise comme c'est le cas dans toutes les entreprises, la direction cherche à opposer les catégories de travailleurs entre eux. Avec le comité de grève toutes les décisions ont été tranchées en assemblée générale et chaque camarade avait la possibilité et le droit de défendre son point de vue.

Toutes les actions ont été décidées collectivement. Nous nous sommes rendus devant les lycées, les collèges, les écoles pour expliquer notre grève aux parents et aux gestionnaires des écoles.

Pour faire connaître notre grève, un gréviste a pris la parole le 20 octobre dans un meeting du Collectif des organisations en lutte pour la réintégration des soignants suspendus. Nous avons participé à la manifestation du 22 octobre, en tête du cortège de notre syndicat et nous avons de nouveau expliqué les raisons de notre grève à la fin de la marche.

Sur le piquet de grève, devant la cuisine centrale de Basse-Terre, nous avons bénéficié du soutien du voisinage, des travailleurs du quartier de Rivière des Pères et d'ailleurs, qui sont venus nous encourager.

En face, la direction a essayé de nous décrédibiliser en nous faisant passer pour des privilégiés dans la presse. C'était sans compter sur notre détermination. Nous étions décidés à aller jusqu'au bout.

La détermination et la solidarité entre travailleurs a payé.

La direction a cédé. Le 27 octobre un accord a été signé. **Nous avons obtenu :**

- **150€ net d'augmentation de salaire pour tous**
- **Le passage à 120 heures et 140 heures par semaine pour plusieurs salariés**
- **Le passage en CDI pour un salarié après l'obtention d'un diplôme pris en charge par l'entreprise**
- **4 embauches supplémentaires en CDD pour un service, à charge pour les travailleurs d'imposer des contrats à durée déterminée par la suite**
- **La réparation de tout les matériels défectueux avec suivi des cuisiniers.**
- **Dans le cadre des négociations annuelles obligatoires nous avons déjà obtenu l'extension de l'accord BINO à ceux qui travaillent à 140 et 120 heures mensuelles ; l'amélioration des primes d'ancienneté et de salissure ; une meilleure couverture de la mutuelle obligatoire par l'employeur ; le remboursement de sommes prélevées indûment pour la mutuelle**
- **Le paiement intégral des jours de grève.**

Nous reprendrons le travail le 7 novembre après les vacances fiers d'avoir fait reculer nos deux patronnes, Muriel et Anne Palandri.

Le Comité de grève soutenu par la CGTG

